

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, November 9, 2023

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 9:15 a.m. [ET] to study Bill S-14, An Act to amend the Canada National Parks Act, the Canada National Marine Conservation Areas Act, the Rouge National Urban Park Act and the National Parks of Canada Fishing Regulations.

Senator Rosa Galvez (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: My name is Rosa Galvez, I am a senator from Quebec, and I am the chair of the committee.

Today, we are holding a meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

I'd like to start with a very important reminder. Before asking and answering questions, I would ask members and witnesses in the room to refrain from leaning in too close to the microphone or removing their earpieces when doing so. This will avoid any sound feedback that could negatively impact the committee staff in the room.

[*English*]

I will ask my fellow committee members to introduce themselves.

[*Translation*]

Senator Miville-Dechêne: Julie Miville-Dechêne, from Quebec.

Senator Gignac: Good morning. Clément Gignac, from Quebec.

[*English*]

Senator Sorensen: Karen Sorensen, Banff National Park, Alberta.

Senator McCallum: Mary Jane McCallum, Manitoba.

Senator Massicotte: Paul Massicotte, Quebec.

Senator MacDonald: Michael MacDonald, Nova Scotia.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 9 novembre 2023

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 9 h 15 (HE), pour étudier le projet de loi S-14, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada, la Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada, la Loi sur le parc urbain national de la Rouge et le Règlement sur la pêche dans les parcs nationaux du Canada.

La sénatrice Rosa Galvez (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Je m'appelle Rosa Galvez, je suis une sénatrice du Québec et je suis présidente du comité.

Aujourd'hui, nous tenons une séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

J'aimerais commencer par un petit rappel très important. Avant de poser des questions et d'y répondre, je demanderais aux membres et aux témoins présents dans la salle de s'abstenir de se pencher trop près du microphone ou de retirer leur oreillette lorsqu'ils le font. Cela permettra d'éviter tout retour sonore qui pourrait avoir un impact négatif sur le personnel du comité dans la salle.

[*Traduction*]

J'inviterais mes collègues du comité à se présenter.

[*Français*]

La sénatrice Miville-Dechêne : Julie Miville-Dechêne, du Québec.

Le sénateur Gignac : Bonjour; Clément Gignac, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Sorensen : Sénatrice Karen Sorensen, parc national de Banff, de l'Alberta.

La sénatrice McCallum : Sénatrice Mary Jane McCallum, du Manitoba.

Le sénateur Massicotte : Sénateur Paul Massicotte, du Québec.

Le sénateur MacDonald : Sénateur Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

The Chair: Thank you colleagues. I wish to welcome all of you and the viewers across the country who are watching our proceedings. Today, the committee has invited government officials to appear as part of its examination of Bill S-14, An Act to amend the Canada National Parks Act, the Canada National Marine Conservation Areas Act, the Rouge National Urban Park Act and the National Parks of Canada Fishing Regulations.

We welcome, this morning, from Parks Canada, Jewel Cunningham, Vice-President, Strategic Policy and Planning and Andrew Campbell, Senior Vice-President, Operations. Welcome and thank you for accepting our invitation.

Ms. Cunningham will have the floor for five minutes.

Jewel Cunningham, Vice-President, Strategic Policy and Planning, Parks Canada: Thank you very much.

Honourable senators, thank you for the invitation to discuss Bill S-14. With me here today is Andrew Campbell, Senior Vice-President, Operations.

I would like to start by recognizing that we are meeting today on the unceded and traditional territory of the Algonquin Anishinaabe people.

As you know, the Government of Canada introduced Bill S-14 in the Senate on October 19, 2023.

[*Translation*]

The bill before you proposes amendments that would see more than 12 million hectares formally protected under the Canada National Parks Act and the Canada National Marine Conservation Areas Act.

The Canada National Parks Act and the Canada National Marine Conservation Areas Act will be amended to finalize the establishment of Akami-Uapishk^U-KakKasuak-Mealy Mountains National Park Reserve and the establishment of Tallurutiup Imanga National Marine Conservation Area, once the interim management plan is complete.

Additionally, the Canada National Parks Act will be amended to formally update the boundaries of seven existing national parks and one national park reserve.

[*English*]

While these lands are already managed or under the administration of Parks Canada, this legislation will ensure that they receive the full protections of the Canada National Parks Act, the Canada National Marine Conservation Areas Act and

La présidente : Merci, chers collègues. Bienvenue à toutes les personnes présentes dans la salle ainsi qu'aux membres du public qui regardent nos délibérations partout au pays. Aujourd'hui, le comité a invité de hauts représentants du gouvernement à comparaître dans le cadre de son étude du projet de loi S-14, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada, la Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada, la Loi sur le parc urbain national de la Rouge et le Règlement sur la pêche dans les parcs nationaux du Canada.

Nous accueillons ce matin, de Parcs Canada, Mme Jewel Cunningham, vice-présidente, Politique stratégique et planification, et M. Andrew Campbell, vice-président principal, Opérations. Bienvenue au comité et merci d'avoir accepté notre invitation.

Madame Cunningham, vous avez la parole pour cinq minutes.

Jewel Cunningham, vice-présidente, Politique stratégique et planification (Parcs Canada) : Merci beaucoup.

Honorables sénateurs, merci de m'avoir invitée à discuter du projet de loi S-14. Je suis accompagnée aujourd'hui de M. Andrew Campbell, vice-président principal aux opérations.

Je tiens d'abord à reconnaître que nous nous réunissons aujourd'hui dans le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine anishinabe.

Comme vous le savez, le gouvernement du Canada a présenté le projet de loi S-14 au Sénat le 19 octobre 2023.

[*Français*]

Le projet de loi qui vous est soumis propose des amendements qui permettraient de protéger officiellement plus de 12 millions d'hectares en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada et de la Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada.

La Loi sur les parcs nationaux du Canada et la Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada seront modifiées afin de finaliser la création de la réserve de parc national Akami-Uapishk^U — KakKasuak — Monts Mealy et la création de l'aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga, une fois que le plan directeur provisoire sera achevé.

En outre, la Loi sur les parcs nationaux du Canada sera modifiée afin d'actualiser officiellement les limites de sept parcs nationaux existants et d'une réserve de parc national.

[*Traduction*]

Les terres énumérées dans le projet de loi, bien qu'elles soient déjà gérées ou administrées par Parcs Canada, seront pleinement protégées par les dispositions de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, de la Loi sur les aires marines nationales de

associated regulations. This is the final critical step to ensuring that these lands are protected for current and future generations.

The legislation also includes six housekeeping amendments that will align the Canada National Parks Act and the Rouge National Urban Park Act with the modern legislative environment and strengthen the tools used to operate and manage Parks Canada's network of protected areas.

[*Translation*]

Honourable senators, Parks Canada administered places are a source of shared pride for all Canadians. They are also world renowned as places of shared stewardship with over 300 First Nations, Metis and Inuit peoples.

National historic sites, national parks, and national marine conservation areas represent the very best that Canada has to offer and tell stories of who we are, including the histories, cultures, and contributions of Indigenous peoples. As I have already intimated Parks Canada does not do this important work alone.

In particular, since the Constitution Act of 1982, the creation and expansion of national parks, reserves, and marine conservation areas in Canada involves extensive consultation and collaboration with a variety of partners and stakeholders, including provincial, territorial, and Indigenous governments, groups, and communities.

It's important to acknowledge that it was not always this way.

[*English*]

In many past instances, when the Government of Canada designated heritage places, lands were expropriated from settlers to Canada and Indigenous peoples were separated, often forcibly, from their ancestral lands and waters. Connections were severed by policies that resulted in intergenerational harm through loss of Indigenous knowledge, cultures and identities. Many heritage places administered by Parks Canada have seen a transition over time to our current context. Today, lands are acquired from willing sellers, donated or transferred from another level of government or from another federal department. Most importantly, Parks Canada strives to work collaboratively with Indigenous peoples in this regard, often creating formal agreements to acknowledge rights and recognition of land.

conservation du Canada et de leurs règlements. L'adoption de cette mesure législative est la dernière étape essentielle à franchir afin que ces terres soient protégées pour le compte des générations actuelles et futures.

Le projet de loi renferme également six modifications d'ordre administratif qui ont pour objet d'harmoniser la Loi sur les parcs nationaux du Canada et la Loi sur le parc urbain national de la Rouge avec le cadre législatif moderne et qui renforceront les instruments permettant d'exploiter et de gérer le réseau d'aires protégées de Parcs Canada.

[*Français*]

Honorables sénatrices et sénateurs, les lieux administrés par Parcs Canada sont une source de fierté pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes. Ils sont également reconnus dans le monde entier comme des lieux d'intendance partagée avec plus de 300 Premières Nations, ainsi que les Métis et les Inuits.

Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation représentent ce que le Canada a de mieux à offrir et racontent ce que nous sommes, y compris l'histoire, la culture et les contributions des peuples autochtones. Comme je l'ai déjà indiqué, Parcs Canada n'accomplit pas ce travail important seul.

En particulier, depuis l'entrée en vigueur de la Loi constitutionnelle de 1982, la création et l'agrandissement de parcs nationaux, de réserves et d'aires marines nationales de conservation au Canada nécessitent une consultation et une collaboration approfondies avec divers partenaires et intervenants, y compris les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones, ainsi que les groupes et les communautés.

Il est important de reconnaître qu'il n'en a pas toujours été ainsi.

[*Traduction*]

La désignation de lieux patrimoniaux par le gouvernement du Canada a souvent entraîné au cours de l'histoire l'expropriation de terres appartenant aux colons. Quant à eux, les peuples autochtones ont été séparés, souvent de force, de leurs terres et de leurs eaux ancestrales. Les liens rompus par l'adoption de certaines politiques ont entraîné des préjudices intergénérationnels résultant de la perte des savoirs, des cultures et des identités autochtones. Bon nombre de lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada ont connu une transition depuis. Aujourd'hui, les terres sont cédées avec le consentement de ceux qui les possèdent. Elles sont aussi données ou transférées d'un autre ordre de gouvernement ou d'un autre ministère fédéral. Surtout, Parcs Canada travaille en collaboration avec les peuples autochtones à cet égard, notamment en établissant des ententes officielles qui garantissent la reconnaissance des terres et les droits qui y sont rattachés.

As mentioned early in my remarks, Parks Canada is currently engaged with more than 300 First Nations, Inuit and Métis communities across this country, collaborating in the conservation, restoration and presentation of natural and cultural heritage. Let me be clear that the lands included in Bill S-14 would not be before you today to include in permanent protection without extensive consultation and negotiation with Indigenous governments and communities, provincial and territorial governments, and local communities, including regional stakeholders.

For example, in the case of Akami-Uapishku-KakKasuak-Mealy Mountains National Park Reserve, there are several agreements with Indigenous governments and organizations, and the province clearly stating that Parks Canada is committed to establishing this site as a national park reserve. This includes agreements with the Labrador Innu, the NunatuKavut Community Council and the Government of Newfoundland and Labrador. These agreements were the result of lengthy discussions, negotiations and consultations.

Taking years of consultation, negotiation and relationship building, the final step for a protected area is when it is written into legislation. With the tabling of Bill S-14, Akami-Uapishku-KakKasuak-Mealy Mountains National Park Reserve and Tallurutiup Imanga National Marine Conservation Area have reached this final step of the process, and Indigenous communities have asked for additional measures to be added to bring these areas into force.

As one might imagine, each project will have its own unique set of circumstances to be considered and different partners and stakeholders to be consulted. The expansion of Tukturnogait National Park included in the bill is a good example. The park covers more than 16,000 square kilometres in the northeastern part of the Northwest Territories, within the Inuvialuit Settlement Region, as defined by the Inuvialuit Final Agreement land claim. The park was first proposed by the community of Paulatuk in 1988, as a way to protect the calving grounds of the Bluenose-West caribou herd. In fact, the name Tukturnogait means “young caribou” in Inuvialuktun. Bill S-14 would increase the park area by some 11 percent, adding another 1,800 or so square kilometres and expand the park into the Sahtu Settlement Area.

Under the Sahtu Dene and Métis Comprehensive Land Claim Agreement, Canada committed to consult the Sahtu Dene and Métis on any national park proposal within their settlement area. In 2000, Sahtu Secretariat Incorporated formally requested that the federal government initiate negotiations to establish the Sahtu portion of the park. The consultation process, with respect to section 35 obligations that followed, included meetings with elders, and door-to-door interviews with community members

Comme je l’ai mentionné au début de mon exposé, Parcs Canada collabore avec plus de 300 collectivités inuites, métisses et des Premières Nations partout au pays pour assurer la conservation, le rétablissement et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel. Il faut souligner que les terres qui obtiendront une protection permanente au titre du projet de loi S-14 ont été intégrées à cette mesure à la suite de vastes consultations et de négociations approfondies avec les gouvernements et les communautés autochtones, les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les communautés locales, y compris les parties prenantes régionales.

Par exemple, la création de la réserve à vocation de parc national Akami-Uapishku-KakKasuak-Monts Mealy est le fruit de plusieurs ententes avec les gouvernements et les organisations autochtones et la province qui énoncent clairement que Parcs Canada s’engage à faire de ce lieu une réserve de parc national. Ces ententes ont été conclues avec les Innus du Labrador, le Conseil communautaire NunatuKavut et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador à la suite de longues discussions, négociations et consultations.

Après des années de consultations, de négociations et d’efforts pour resserrer les relations, l’étape finale consiste à inscrire les aires protégées dans la loi. Grâce au dépôt du projet de loi S-14, la réserve à vocation de parc national Akami-Uapishku-KakKasuak-Monts Mealy et l’aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga ont franchi cette dernière étape. Les communautés autochtones ont demandé que des éléments additionnels soient ajoutés en vue de l’entrée en vigueur des dispositions sur les terres en question.

Comme on peut l’imaginer, chaque projet viendra avec un ensemble de circonstances à prendre en compte et différents partenaires et parties prenantes à consulter. L’agrandissement du parc national Tukturnogait prévu dans le projet de loi illustre bien ce qui précède. Le parc couvre plus de 16 000 kilomètres carrés dans la partie nord-est des Territoires du Nord-Ouest, dans la région désignée des Inuvialuits, telle qu’elle est définie par la revendication territoriale de l’Entente définitive des Inuvialuits. La création du parc a été proposée pour la première fois en 1988 par la collectivité de Paulatuk comme moyen de protéger les aires de mise bas de la harde de caribous de Bluenose Ouest. De fait, le nom Tukturnogait veut dire « jeune caribou » en inuvialuktun. Or, le projet de loi S-14 ferait augmenter de 11 % — environ 1 800 kilomètres carrés — la superficie du parc, qui empiéterait alors sur la région désignée du Sahtu.

Au titre de l’Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et des Métis du Sahtu, le Canada s’est engagé à consulter les Dénés et les Métis du Sahtu au sujet de toute proposition de parc national dans la zone visée par leur règlement. En 2000, le Sahtu Secretariat Incorporated, ou SSI, a officiellement demandé au gouvernement fédéral d’entamer des négociations pour établir la partie Sahtu du parc. Le processus de consultation associé aux obligations relatives à l’article 35

from Paulatuk, Déljñę, and Colville Lake. It also included direct communication with the Déljñę First Nation, Ayoni Keh Land Corporation and the Sahtu Secretariat Incorporated.

In addition, in 2022, a preliminary screening for the proposed addition to the national park was done as required by the Mackenzie Valley Resource Management Act. The screening documents were shared with over 40 parties, none of which expressed any concerns about the proposed expansion of the park.

I would note that the park is managed by the Tuktu Nogait Management Board, which comprises members appointed by or on the advice of the Inuvialuit Regional Corporation, the Inuvialuit Game Council, the Paulatuk Community Corporation, the Paulatuk Hunters and Trappers Committee, the Déljñę Got'jñę Government, and the governments of the Northwest Territories and Canada.

A similar approach to consulting Indigenous communities and other stakeholders, including tourism operators and the public, was done for all of the protected areas affected by this bill. In the case of Indigenous communities specifically, all have either stated their support for the inclusion of lands in the Canada National Parks Act or the Canada National Marine Conservation Areas Act, and none have put forward objections. Provincial and territorial governments affected by the proposals in the bill are supportive, as are other stakeholders.

Honourable Senators, Parks Canada has done the work to garner Indigenous, provincial, territorial and public support for this bill. I would respectfully recommend that the Senate support this bill. Thank you.

[*Translation*]

The Chair: Thank you very much. We're going to go to questions, so we'll start with Senator Miville-Dechéne.

Senator Miville-Dechéne: Welcome to you both. For several years now, the Mingan Archipelago has been suffering more and more from the harmful effects of climate change, such as a drastic drop in the number of birds, seals, mackerel and herring, and of course, shoreline erosion. Now, in this case, I understand that you're removing three islands from the park's perimeter, including Île de la Maison, while expanding the park by 42 hectares.

comportait des rencontres avec des aînés et des entrevues chez les membres des collectivités de Paulatuk, de Déljñę et de Colville Lake. Le processus comportait également des communications directes avec la Première Nation Déljñę, l'Ayoni Keh Land Corporation et le Sahtu Secretariat Incorporated.

En 2022, un examen préliminaire de l'ajout proposé au parc national a été mené, comme l'exige la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie. Les documents d'examen préalable ont été envoyés à plus de 40 parties, dont aucune n'a exprimé de préoccupations au sujet de l'agrandissement en question.

Je tiens à souligner que le parc est géré par le Conseil de gestion du parc national Tuktu Nogait formé de représentants nommés ou recommandés par la Société régionale inuvialuite, le Conseil inuvialuit de gestion du gibier, la Société communautaire de Paulatuk, le Comité des chasseurs et des trappeurs de Paulatuk, le gouvernement Got'jñę de Déljñę et les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Canada.

Un processus de consultation similaire a été mené auprès des collectivités autochtones et d'autres parties prenantes, notamment les exploitants d'entreprises touristiques et le grand public, pour toutes les aires protégées touchées par le projet de loi. Un certain nombre de collectivités autochtones ont exprimé leur appui pour que les terres soient incluses dans la Loi sur les parcs nationaux ou dans la Loi sur la conservation marine nationale. Aucune collectivité n'a formulé d'objections. Les gouvernements provinciaux et territoriaux touchés par les propositions contenues dans le projet de loi se sont prononcés en faveur. Il en est de même pour les autres parties prenantes.

Honorables sénateurs, Parcs Canada a réussi à obtenir le soutien des Autochtones, des gouvernements provinciaux et territoriaux et du grand public. Je recommanderais respectueusement au Sénat d'appuyer lui aussi le projet de loi. Merci.

[*Français*]

La présidente : Merci beaucoup. Nous allons passer à la période de questions, alors nous commençons par la sénatrice Miville-Dechéne.

La sénatrice Miville-Dechéne : Bienvenue à vous deux. Depuis plusieurs années, l'Archipel-de-Mingan subit de plus en plus les effets néfastes des changements climatiques, comme la baisse drastique du nombre d'oiseaux, de phoques, de maquereaux et de harengs, et bien sûr, l'érosion des berges. Or, dans ce cas, je comprends que vous enlevez trois îles du périmètre du parc, dont l'île de la Maison, tout en agrandissant le parc de 42 hectares.

Why are you doing this? What exactly are you doing in this park to combat climate change? I'm very attached to this park, where I used to kayak. I was able to see the wonders of the Mingan Islands.

Andrew Campbell, Senior Vice-President, Operations, Parks Canada: Thank you very much, Madam Senator. That's an excellent question. The three islands we obtained as part of the park's expansion were part of the Innu's request, and they were obtained through an agreement with the former owners of these islands.

[English]

Senator Miville-Dechêne: You are not eliminating, but you are adding those islands.

Mr. Campbell: Yes, that is what is being added within the bill. The change of boundaries actually adds places within the Mingan Archipelago. Île du Havre is added, as well as a couple of other small islands within Mingan. That is the inclusion that we are proposing within the bill.

Senator Miville-Dechêne: I didn't understand that while you didn't suppress any islands, you are in this case extending it. That's great news.

[Translation]

Mr. Campbell: It was totally thanks to the support of the Mingan Innu groups, too.

Senator Miville-Dechêne: Here is my other question: what are you doing to combat climate change in this particularly fragile place?

Mr. Campbell: There are several different stages that we're in the process of setting up over there. In some islands, we have projects that are called ecological restoration; in some islands, there are projects to return certain places to a natural state — in three or four islands.

With the assets and workforce that are there, it's necessary to fight climate change with —

[English]

— hardening of the assets there, so they are not blown away by larger storms.

We are taking steps to be able to have, for instance —

[Translation]

The docks there are now better fortified; this is an example.

There are a number of steps to make sure there's more monitoring there with regard to climate change.

Pourquoi faites-vous cela? Que faites-vous précisément dans ce parc pour combattre les changements climatiques? J'ai un attachement pour ce parc où j'ai fait du kayak. J'ai pu y voir les merveilles des îles de Mingan.

Andrew Campbell, vice-président principal, Opérations, Parcs Canada : Merci beaucoup, madame la sénatrice. C'est une excellente question. Les trois îles que nous avons obtenues dans le cadre de l'expansion du parc faisaient partie de la demande des Innus et elles l'ont été grâce à un accord avec les anciens propriétaires de ces îles.

[Traduction]

La sénatrice Miville-Dechêne : Vous ajoutez les îles. Vous ne les excluez pas.

M. Campbell : Oui. Ces îles seraient ajoutées au titre du projet de loi. La modification des limites de l'aire protégée entraîne l'inclusion de parcelles appartenant à l'archipel de Mingan telles que l'île du Havre et d'autres petites îles. Ces inclusions sont proposées dans le cadre du projet de loi.

La sénatrice Miville-Dechêne : Je ne savais plus si les îles étaient exclues ou non. En fait, vous agrandissez le périmètre. Ce sont d'excellentes nouvelles.

[Français]

M. Campbell : C'était totalement grâce au soutien des groupes innus de Mingan, aussi.

La sénatrice Miville-Dechêne : Voici mon autre question : que faites-vous pour combattre les changements climatiques dans cet endroit particulièrement fragile?

M. Campbell : Il existe plusieurs différentes étapes que nous sommes en train de mettre en place là-bas. Dans quelques îles, nous avons des projets qu'on appelle la restauration de l'écologie; dans quelques îles, ce sont des projets pour retourner à un état naturel de certains lieux — dans trois ou quatre îles.

Avec les biens et les effectifs qui sont là, il est nécessaire de lutter contre les changements climatiques ou avec —

[Traduction]

... renforcer les installations pour éviter qu'elles soient balayées par de fortes tempêtes.

Nous prenons des mesures qui permettront de...

[Français]

Les quais qui sont là sont maintenant mieux fortifiés; c'est un exemple.

Il y a plusieurs étapes pour s'assurer qu'il y a plus de *monitoring* là-bas pour ce qui est des changements climatiques.

Senator Miville-Dechêne: I have one last question.

To protect their national parks, the United States has started limiting the number of people who can come there each day, and imposing quotas. Here in Canada, are we there yet?

[*English*]

Mr. Campbell: That's a difficult question to answer. In many of our places, there is obviously no pressure that comes directly to people, other than in certain areas. What we have in those cases are zoning. If we take a large park — one with the largest visitation, which Senator Sorensen is from — for instance, Banff, we have areas where through zoning, we say that it is only a natural area. In those areas, human activity is excluded.

Then we have areas that are right up to areas that border, for instance, the town of Banff where human use is perfectly acceptable within certain parameters. Within those areas, those types of activities would happen.

There is the ability through management planning to have zones of different types of activity. That's how, through the national parks system, we manage visitation.

Senator Miville-Dechêne: So it's nothing or permission?

Mr. Campbell: No, there are four zones.

Senator Miville-Dechêne: You don't have to go through them, but there are different zones. Thank you.

Senator MacDonald: Thank you to the witnesses. It is good to see you again. Mr. Campbell, we have known each other for a while, so I will direct my first question to you. I know you will be familiar with this.

I want to talk about how the bill addresses the issue of access roads for neighbouring communities near the protected areas. Again, I want to reflect on my own experience in Louisbourg, where the fortress site is 60 acres, yet the government eventually took 16,000 acres, including all the access to Louisbourg to Gabarus — a stretch of eight miles, effectively turning the town, which was a seaport, into an outport. I have always been concerned about Parks Canada's overreach when it comes to taking land and how it affects neighbouring communities. Can you assure us that this will no longer be the case?

Mr. Campbell: Thank you, senator.

La sénatrice Miville-Dechêne : J'aurais une dernière question.

Pour protéger leurs parcs nationaux, les États-Unis ont commencé à limiter le nombre de personnes qui peuvent y venir chaque jour et à imposer des quotas. Ici, au Canada, sommes-nous rendus là?

[*Traduction*]

M. Campbell : C'est difficile de répondre à cette question. La plupart de nos parcs ne subissent aucune pression directe du public, sauf quelques exceptions. Ces rares cas nous amènent à utiliser le zonage. Prenons Banff, dans la région de la sénatrice Sorensen. Dans ce parc qui fait partie de ceux qui accueillent le plus grand nombre de visiteurs, le zonage nous permet d'établir des aires naturelles où la présence humaine est exclue.

Dans quelques secteurs qui jouxtent les zones qui avoisinent la ville de Banff, la présence humaine est tout à fait acceptable à certaines conditions. L'exercice d'activités y est permis.

Au moyen du plan directeur, il est possible d'assigner des zones à différents types d'activités. Le système de parcs nationaux nous permet ainsi de gérer le nombre de visiteurs.

La sénatrice Miville-Dechêne : C'est soit l'exclusion totale, soit le plein accès.

M. Campbell : Non. Il y a quatre zones.

La sénatrice Miville-Dechêne : D'accord. Il y a différentes zones. Je ne vous demanderai pas de les énumérer. Merci.

Le sénateur MacDonald : Merci aux témoins. Je suis ravi de vous revoir. Monsieur Campbell, nous nous connaissons depuis longtemps. Je vais donc vous adresser ma première question. Je sais que vous êtes bien au fait du sujet que je veux aborder.

Je veux me pencher sur ce que prévoit le projet de loi pour régler le problème des voies d'accès empruntées par les populations vivant à proximité des aires protégées. Je vais illustrer mon propos à l'aide de mon expérience personnelle à Louisbourg. Le site de la forteresse fait 60 acres, mais le gouvernement a fini par s'approprier une superficie de 16 000 acres, y compris l'accès entre Louisbourg et Gabarus, soit un tronçon de 13 kilomètres, ce qui a transformé ce port de mer en petit village éloigné. J'ai toujours été préoccupé par cette propension de Parcs Canada à acquérir de grandes étendues de territoire et par les conséquences de ces exagérations sur les collectivités voisines. Pouvez-vous nous assurer que cela ne se reproduira plus?

M. Campbell : Merci, sénateur.

It's very difficult to project into the future and say, "That will never happen again" with Parks Canada. Right now, we have our current management regime — and what is in front of everyone today is an act where we would then be the caretakers if, for instance, there were a provincial road that went through. In all the cases, we would have those transferred to us, and we would become the caretakers of those assets. So we would not only be responsible for the paving and the bridges, we would be responsible for the snow removal and all those sorts of things.

Anything before you today that would have a road pass through, that would be the case. We would continue to maintain that type of access, except in instances where you might be at the end of a road. There are some. With some of the lands you look at on Prince Edward Island, the road ended at the property that we are taking on, we would work toward renaturalizing that area or would use it as some other form of pathway for people to move on.

Senator MacDonald: That same approach was evident in Louisbourg in the 1960s. We weren't at the end of the road. They put us at the end of the road. They took over the provincial road that went through, and they let it run down to the point where they claimed they had to shut it down, and they shut it down. That was 50 years ago, and I don't see a lot of difference in your approach if that's the methodology.

Mr. Campbell: In this case, in Prince Edward Island, the end of the road would actually be the ocean. There would be no further step that you could take in a vehicle, so it would be adding that piece back into the national park and then creating the connectivity of the shoreline. That would be the only instance I can think of in the bill where that could potentially happen.

Senator MacDonald: I have one more question. I would like to find out what the government intends to do and what measures it intends to take to preserve the heritage and memory of communities affected by the modifications to national parks and the conservation areas. Again, I look at my own hometown, West Louisbourg, as well as Kenyon Cove and Deep Cove. Kenyon Cove and Deep Cove were communities about 120 years old. West Louisbourg was over 200 years. My mother's family had been there for 200 years, and my grandmother was expropriated. There is no mention of them around the fortress — no acknowledgement of them.

How is Parks Canada going to deal with this, going forward?

Mr. Campbell: I will use a few examples — not Louisbourg — where expropriates, have formed associations. The group of expropriates from Forillon National Park has formed a coalition, and we have been working with them on a number of things. One is entry into the parks — from that perspective, the free and unfettered entry into the park. We've

À Parcs Canada, c'est très difficile de se projeter dans l'avenir et de dire que ces choses ne se reproduiront plus. Pour l'heure, nous avons le régime de gestion actuel. En plus, le projet de loi que nous avons sous les yeux énonce que nous nous occuperions, par exemple, d'une route provinciale qui traverserait un parc donné. Les infrastructures touchées nous seraient transférées et nous en serions les gardiens. Nous nous occuperions non seulement de l'asphaltage et des ponts, mais aussi de services comme le déneigement.

Cette approche s'appliquerait à toutes les zones énumérées dans le projet de loi qui sont traversées par une route. Nous continuerions d'entretenir les accès, sauf si la route se termine là. Dans certains parcs à l'Île-du-Prince-Édouard, lorsque la route se terminait au terrain dont nous prenions possession, nous avons ramené la zone à l'état sauvage ou nous y avons aménagé un sentier pour les utilisateurs.

Le sénateur MacDonald : Cette approche a été appliquée à Louisbourg dans les années 1960. Nous n'étions pas au bout de la route auparavant. Or, Parcs Canada a pris le contrôle de la route provinciale qui traverse la zone et l'a amputée au point où — selon lui — elle devait se terminer. Je ne vois pas vraiment en quoi diffèrent la méthode appliquée il y a 50 ans et la méthode actuelle.

M. Campbell : Dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, la route se terminerait à l'océan. Il serait impossible d'aller plus loin en véhicule. La zone en question serait donc intégrée au parc national et une connexion serait établie avec la rive. Le parc à l'Île-du-Prince-Édouard est le seul cas que j'ai pu déceler dans le projet de loi où ce genre de situation pourrait arriver.

Le sénateur MacDonald : J'ai une autre question. J'aimerais savoir ce que le gouvernement a l'intention de faire et les mesures qu'il compte prendre pour préserver le patrimoine et perpétuer le souvenir des collectivités affectées par les modifications apportées aux parcs nationaux et aux aires de conservation. Je pense encore à ma ville natale, West Louisbourg, de même qu'à Kenyon Cove et à Deep Cove. Kenyon Cove et Deep Cove étaient des collectivités qui existaient depuis 120 ans. West Louisbourg existait depuis plus de 200 ans. La famille de ma mère y vivait depuis 200 ans et ma grand-mère a été expropriée. Dans le site de la forteresse, on ne voit nulle part de mention ou de signe qui reconnaît que ces personnes ont déjà vécu à cet endroit.

Que compte faire Parcs Canada dans des cas comme celui-là?

M. Campbell : Je vais donner quelques exemples — pas Louisbourg — où des personnes expropriées ont formé des associations. Le groupe d'expropriés du parc national de Forillon a formé une coalition, et nous travaillons avec eux sur plusieurs fronts, notamment l'accès gratuit et sans entraves au parc. Nous avons conclu des ententes sur l'entretien de certaines des

had agreements with them around the maintenance of some of their old expropriated lodgings — as for refurbishing them and having access into some of those. Also, there are the stories being told of expropriates.

That's from the settler expropriates, and then there are lots other agreements that we have with First Nations, Inuit and Métis.

Senator MacDonald: Hopefully, it will get better going forward.

Senator McCallum: Thank you. Welcome to the Senate. First of all, I would like to request a list of all the First Nations, Métis and Inuit who have been consulted and those who haven't either. It would be good to bring them in as witnesses.

So Bill S-14 would establish that Akami-Uapishku-KakKasuak-Mealy Mountains National Park Reserve in Newfoundland and Labrador. A national park reserve is a region that is intended to become a national park but where there are outstanding land claims by Indigenous groups that have yet to be settled.

What outstanding land claims are there with respect to this national park reserve, and which Indigenous groups have claims? What co-management agreements are in place for the park, and how do Indigenous communities share management and planning responsibilities for the park with Parks Canada?

Mr. Campbell: I will take that one as well.

For land claim agreements that are still outstanding and that we are working through, there is the Labrador Innu Land Claims Agreement, which has been signed as with the Nunatsiavut government — so the Inuit of Labrador. There's a small piece of the northern section of the park reserve that is part of that land claim settlement.

As well, there is an outstanding land claim process under way for the NunatuKavut Community Council who, to date, continue to be beneficiaries of the agreement that we have for the creation of the Akami-Uapishku-KakKasuak-Mealy Mountains National Park Reserve.

Within the groups that we have a co-management agreements are the Innu of Labrador, the Nunatsiavut government for the Inuit and the community council as well. All three of them have different types of agreements. Some are impact and benefit agreements, and others are what are called, shared understanding agreements. The shared understanding agreement is with the NunatuKavut government specifically as they have yet to have full recognition under section 35.

habitations expropriées incluant par exemple les travaux de rénovation et l'accès aux installations. Des panneaux commémoratifs sur les personnes expropriées ont également été mis en place.

Ces ententes ont été conclues avec les colons expropriés, mais nous en avons conclu d'autres avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

Le sénateur MacDonald : J'espère que les choses vont s'améliorer.

La sénatrice McCallum : Merci. Bienvenue au Sénat. Tout d'abord, j'aimerais obtenir une liste de toutes les collectivités des Premières Nations et des collectivités inuites et métisses qui ont été consultées de même que de celles qui ne l'ont pas été. Ce serait bien de les inviter à témoigner.

Le projet de loi S-14 établirait la réserve à vocation de parc national Akami-Uapishku-KakKasuak-Monts Mealy à Terre-Neuve-et-Labrador. Une réserve à vocation de parc national est une région qui devait être transformée en parc, mais qui est visée par des revendications territoriales présentées par des groupes autochtones qui n'ont pas encore été réglées.

Quelles sont les revendications territoriales non réglées concernant cette réserve à vocation de parc national, et quels groupes autochtones les ont présentées? Quels accords de cogestion sont en place pour le parc et comment les collectivités autochtones partagent-elles avec Parcs Canada les responsabilités concernant la gestion et la planification?

M. Campbell : Je vais répondre à la question.

Parmi les accords sur les revendications territoriales qui ne sont pas encore réglés et sur lesquels nous continuons à travailler, il y a l'Accord de principe sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador. Le gouvernement du Nunatsiavut — qui représente les collectivités inuites du Labrador — l'a signé. Une petite superficie de la partie nord de la réserve à vocation de parc national est visée par cet accord.

Un autre processus de revendication territoriale est en cours pour le Conseil communautaire NunatuKavut, qui est encore bénéficiaire de l'accord que nous avons conclu pour l'établissement de la réserve à vocation de parc national Akami-Uapishku-KakKasuak-Monts Mealy.

Les groupes avec lesquels nous avons établi un accord de cogestion sont les Innus du Labrador, le gouvernement du Nunatsiavut représentant les Inuits, de même que le conseil communautaire. Chacun de ces trois groupes a signé un type d'accord distinct. Il y a eu des ententes sur les répercussions et les avantages et ce que nous appelons des protocoles d'entente. Un protocole d'entente a d'ailleurs été conclu avec le gouvernement du NunatuKavut, qui est toujours en quête de la pleine reconnaissance de ses droits au titre de l'article 35.

Those are the groups with whom we have shared governance. That shared governance forms three different councils. It is there for the establishment and consultation of the management plan that oversees the direction of the park, as well as the communities are involved in some of the day-to-day running of the park. We also have a community liaison position of individuals from each of those three groups. We then have additional impact and benefit agreements, as I said, with the Inuit and the Innu.

Senator McCallum: What about the other parks that are there? Are there outstanding land claims with those as well?

Mr. Campbell: Four where there are land claim agreements or continuing land claims. Through the Nunavut land claim agreement with the Qikiqtani, we have the Inuit association, we have Quttinirpaaq National Park and an Inuit Impact and Benefit Agreement, or IIBA, around it. Tallurutiup Imanga, again, is in the Qikiqtani region and there is an impact and benefit agreement around that as well. Ms. Cunningham already mentioned Tuktut Nogait with the Sahtu and Mingan with the Innu, as we had previously stated.

Senator McCallum: Could we have a list of those?

Mr. Campbell: Certainly.

The Chair: I was keeping these questions for the Minister of the Environment, but we don't know yet if he's coming, so I'll ask you.

Recently, we were in Montréal hosting COP 15 conference on biodiversity. This crisis of biodiversity loss became extremely important.

Yesterday, in the National Finance Committee, we were talking about how the shrimp is disappearing from the Gulf of St. Lawrence because of climate change.

My question concerns biodiversity and how you assess biodiversity.

Every time you decide this is a national park, my first question is this: Does this belong to the Montréal agreement with the goal of conserving 30% of Canada's land and water by 2030?

Second, when you take possession of the territory, I hope you measure and assess biodiversity. What indicators tell you that biodiversity is increasing in these protected areas? Are you looking at endangered species? Are you following biodiversity?

Voilà les groupes avec lesquels nous partageons la gouvernance. Cette gouvernance paritaire forme trois conseils différents. C'est ce qui nous permet d'établir le plan de gestion qui énonce les orientations pour le parc et de nous consulter à son sujet. De plus, les communautés sont impliquées dans certaines des activités quotidiennes du parc. Chacun de ces trois groupes compte également un poste d'agent de liaison avec la communauté. Puis, comme je l'ai dit, nous avons aussi des ententes sur les répercussions et les avantages avec les Inuits et les Innus.

La sénatrice McCallum : Qu'en est-il des autres parcs de la région? Sont-ils aussi visés par des revendications territoriales non résolues?

M. Campbell : Quatre sont visés par des revendications territoriales ou des revendications territoriales non résolues. L'association inuite, le parc national Quttinirpaaq et l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits, ou ERAI, sont tous reliés à l'accord de revendication territoriale de la région du Qikiqtani. Je le répète, l'aire de conservation Tallurutiup Imanga se trouve dans la région du Qikiqtani et est également visée par une entente sur les répercussions et les avantages. Mme Cunningham a déjà mentionné le parc national Tuktut Nogait avec les Sahtus et Mingan avec les Innus.

La sénatrice McCallum : Pourrions-nous avoir une liste de ces parcs?

M. Campbell : Bien entendu.

La présidente : J'allais poser ces questions au ministre de l'Environnement, mais, comme nous ne savons pas s'il viendra, je vais vous les adresser.

Récemment, la COP15, la Conférence sur la biodiversité s'est tenue à Montréal. La crise de la perte de biodiversité est devenue extrêmement grave.

Hier, au Comité des finances nationales, nous avons discuté de la disparition des crevettes dans le golfe du Saint-Laurent qui sont victimes des changements climatiques.

Ma question porte sur la biodiversité et la façon dont vous en étudiez l'état.

Voici ma première question : quand il est décidé qu'un territoire deviendra un parc national, doit-il s'ancrer dans l'accord de Montréal dont l'objectif est de conserver 30 % des terres et des eaux du Canada d'ici 2030?

Deuxièmement, quand vous prenez possession du territoire, j'espère que vous mesurez et évaluez la biodiversité. Quels indicateurs vous démontrent que la biodiversité augmente dans ces aires protégées? Étudiez-vous les espèces en voie de disparition? Faites-vous un suivi de la biodiversité?

I'm asking that because today there are incredible genomic tools that can tell you in detail how good or how bad you are in terms of biodiversity.

Ms. Cunningham: Thank you very much for the questions. That was a lot of information there.

With regard to the lands included in Bill S-14, they are counted toward Canada's protected areas in terms of achieving 25% of protected lands by 2025 and contributing toward 30 by 30 as well.

In addition to that, Parks Canada is also engaged in the establishment of 10 new national parks and 10 new national marine conservation areas, along with 10 national urban parks. That's part of the expansion program to continue to contribute toward 30 by 30.

With regard to your question about biodiversity, the ecological values and the selection of lands, when we are identifying sites across it's the country, we're using a variety of things. One is, in fact, the biodiversity, the existence of ecosystems, the protection, the amount of undisturbed territory and those sorts of things. There is a site identification stage to new park establishment, as well as a feasibility stage where we work and consult with partners, identify potential boundaries and at that point are doing a thorough assessment of the feasibility. At that point, it includes an inventory of biodiversity, species, natural habitat, cultural connections and Indigenous knowledge. All of those aspects are studied during the feasibility stage for the establishment of a new place or the addition of lands.

With regard to indicators, each of our national parks have a monitoring indicator suite where we do resource conservation, research, study and monitoring own an ongoing basis. Some of our older parks that were established decades ago have a long history of data gathering and analysis to be able to track the ecosystem health of each of these national places over a period of time. We are seeing external climate change impacts in all of our places. Some of those we can address and mitigate through active management of, for instance, restoration and species movement and a variety of resource conservation projects that take place in our parks with our scientific staff. In other cases, we are able to contribute to the body of knowledge within the country and internationally with regard to the impacts of various types of climate change in our places.

In terms of which indicators, they each have different indicators depending on the situation which the park derives. But that is part of the early stages, as we have scientific and feasibility studies that inform the appropriate suite of indicators to use as an ongoing monitoring program for that park.

I think I've touched on a few things.

Je pose la question parce qu'il existe de nos jours d'incroyables d'outils génomiques qui indiquent en détail comment se porte la biodiversité.

Mme Cunningham : Je vous remercie énormément de ces questions, qui contenaient beaucoup d'informations.

Les terres nommées dans le projet de loi S-14 font partie des aires protégées visées par l'objectif de conserver 25 % des terres d'ici 2025 et de contribuer à la protection de 30 % des terres d'ici 2030.

En outre, Parcs Canada travaille à créer 10 nouveaux parcs nationaux, 10 nouvelles aires marines nationales de conservation et 10 nouveaux parcs urbains nationaux. Ces initiatives font partie du programme d'expansion pour poursuivre l'atteinte de l'objectif de conserver 30 % du territoire d'ici 2030.

En réponse à votre question sur la biodiversité, les valeurs écologiques et la sélection des terres, nous nous servons de divers facteurs lorsque nous choisissons des sites partout au pays. L'un d'entre eux est d'ailleurs la biodiversité, l'existence d'écosystèmes, la protection et la superficie des territoires sauvages. Pour créer un nouveau parc, il faut passer par l'étape de recensement du site, puis par l'étape de faisabilité pendant laquelle nous consultons les partenaires et nous cernons les limites potentielles. C'est à cette étape que nous évaluons en profondeur la faisabilité du projet en faisant notamment l'inventaire de la biodiversité, des espèces, des habitats naturels, des liens culturels et du savoir autochtone. Tous ces éléments sont étudiés pendant la phase de faisabilité pour la création d'un nouveau site ou pour ajouter des terres à un site existant.

Pour ce qui est des indicateurs, à chacun de nos parcs nationaux, nous nous servons d'un ensemble d'indicateurs de surveillance pour la conservation, la recherche, l'étude et la surveillance des ressources de façon continue. Dans certains de nos parcs plus anciens qui existent depuis des décennies, on recueille et analyse des données depuis longtemps, ce qui permet de faire le suivi de la santé des écosystèmes sur une certaine période dans ces sites nationaux. Nous observons des effets externes causés par les changements climatiques à chacun de nos sites. Nous pouvons remédier à certains d'entre eux et les atténuer grâce à la gestion active, notamment, de la restauration et des déplacements des espèces. Nous lançons également des projets de conservation des ressources dans nos parcs avec notre personnel scientifique. Dans d'autres cas, nous contribuons aux connaissances nationales et internationales sur les effets des différents types de changements climatiques dans nos sites.

Le type d'indicateurs dépend de la situation de chaque parc. Ils sont déterminés aux premières étapes, puisque des études scientifiques et de faisabilité orientent le choix des indicateurs à utiliser pour la surveillance continue dans chaque parc.

Je crois avoir abordé certains enjeux.

Mr. Campbell: You asked around our use of different technologies. We use a large number of different technologies now, everything from the electronic monitoring of species and their movement to environmental DNA. You may have seen recently in the news, the issue of whirling disease in the mountain parks and in the lakes. Environmental DNA is used in order to be able to look at that, the same as we are doing for zebra mussel testing. For invasive species, we tend to use a lot of environmental DNA techniques. For the movement of large terrestrial fauna, we use a lot of environmental DNA as well. As animals are moving through overpasses and underpasses, there are rakes, for lack of a better term for that, that actually take the samples from the animals that are crossing through and then we do environmental DNA testing to see the species complexity plus the movement of genetic material to ensure that there is a broader ecological resilience there to the DNA.

The Chair: To complement that, we are on track to attain the 30 by 30? Where can we find these reports where you inform about the state of the ecosystem health of national parks?

Mr. Campbell: Parks Canada is responsible for a percentage of the percentage of 30 by 30, so it would be wrong for us to comment on the full 30 by 30 on track. However, Parks Canada continues to play its role in moving forward, and we're having very successful discussions with groups all across the country. I will say that in many cases, it is the local Indigenous organizations who are now coming to us, looking for that level of protection and looking to see if we can do that jointly as an Indigenous-protected area at the same time as we are doing it under federal legislation.

[Translation]

Senator Gignac: Welcome to the witnesses. First of all, I'd like to thank my colleague Senator Julie Miville-Dechéne for raising the subject of Mingan Islands Park, which I know well, having visited it several times in recent years with my friends and close family in Havre-Saint-Pierre. Your answers have reassured me in this regard.

I will now put on my hat as an economist and member of the National Finance Committee. The bill will significantly increase the size of at least 2 of the 10 parks. I'd like to know what the budgetary consequences will be. What is the size of the budget envelope?

We have a bill before us, but there must be financial consequences and costs attached to it that will follow afterwards, because there are obviously negotiations. What can we expect,

M. Campbell : Vous avez posé une question sur notre recours à différentes technologies. Nous utilisons un grand nombre de technologies à l'heure actuelle, de la surveillance électronique des espèces et de leurs déplacements à l'ADN environnemental. Vous avez peut-être entendu parler de la maladie du tournis dernièrement dans les médias : la maladie fait des ravages dans les parcs en région montagneuse et dans les lacs. L'ADN environnemental sert à étudier cette maladie, au même titre que pour le dépistage de moules zébrées. Les techniques ayant recours à l'ADN environnemental sont largement répandues pour les espèces envahissantes, ainsi que pour les déplacements des grands animaux terrestres. Lorsque les animaux empruntent des passages supérieurs et souterrains, des râtaux — faute d'avoir un meilleur mot — prennent des échantillons des animaux. Nous effectuons ensuite des tests d'ADN environnemental pour étudier la complexité des espèces et les déplacements du matériel génétique et ainsi veiller à ce que l'ADN comporte une résilience écologique généralisée.

La présidente : En question complémentaire, sommes-nous en voie d'atteindre l'objectif de conserver 30 % des terres et des eaux d'ici 2030? Où pouvons-nous trouver les rapports dans lesquels vous décrivez l'état de santé des écosystèmes de nos parcs nationaux?

M. Campbell : Parcs Canada est responsable d'un pourcentage de l'objectif de conservation de 30 % des terres et des eaux d'ici 2030, alors nous ne sommes pas les bonnes personnes pour commenter le statut de l'objectif entier. Parcs Canada continue toutefois de fournir sa part d'effort pour atteindre l'objectif, et nous avons des discussions fort fructueuses avec des groupes de partout au pays. Je précise que, dans bien des cas, ce sont des organisations locales autochtones qui viennent nous voir. Elles souhaitent garantir ce niveau de protection et espèrent l'atteindre conjointement, en conservant l'aire avec les Autochtones tout en continuant notre travail en vertu des lois fédérales.

[Français]

Le sénateur Gignac : Bienvenue aux témoins. Dans un premier temps, j'aimerais remercier ma collègue la sénatrice Julie Miville-Dechéne d'avoir soulevé le sujet du parc des îles de Mingan, que je connais bien pour l'avoir visité à plusieurs reprises au cours des dernières années, avec mes amis et proches de la famille à Havre-Saint-Pierre. Vos réponses m'ont rassuré à cet effet.

Je vais maintenant mettre mon chapeau d'économiste et de membre du Comité des finances nationales. Le projet de loi va élargir de façon significative la superficie d'au moins 2 des 10 parcs. J'aimerais connaître les conséquences budgétaires qui en résulteront. Quelle est la taille de l'enveloppe budgétaire?

On a un projet de loi qui est devant nous, mais il doit y avoir des conséquences financières et des coûts qui y sont rattachés, par la suite, car il y a évidemment des négociations. À quoi peut-

from a financial point of view, in terms of the provisions of this bill?

Mr. Campbell: There are two answers to this question. For the smaller islands that are attached to already established parks, there's not really a big cost. So it's difficult to determine. We're under more pressure from each of the parks to get more land to manage.

As for the other major parks, it would probably be best if we sent you a written response, to make sure we have the exact figures.

Senator Gignac: All right. How does this work? I understand that the procedure to follow and the factors to consider vary from park to park. I'm trying to understand how you determine what you need to protect and the different criteria you rely on. Do these criteria vary from park to park?

You explained the situation for the Mingan Islands. We're talking mainly about two large parks, one in the Northwest Territories, Tuktut Nogait National Park, and the other in Saskatchewan. What led you to significantly expand these two parks? What were the reasons?

Can you elaborate?

Mr. Campbell: As Ms. Cunningham mentioned, a series of studies led to this decision. At Parks Canada, we have a plan for establishing different parks and acquiring land and different ecosystems across the country. So we have ways of creating representative parks in the different ecological regions of Canada. That's how we determine our priority for establishing the different parks and marine areas.

In terms of the size of the different places, we want to make sure that we have a certain level of ecological integrity. The purpose of creating national parks is to ensure the ecological sustainability of marine areas. That's the goal of Parks Canada's protected areas, and it's also about having a large enough area to make sure we have real ecological processes in the park.

Senator Gignac: I'm now going to put on my hat as Quebec's former minister of economic development and the person responsible for Plan Nord. We had to expand protected areas and negotiations were a little tougher with the forest industry.

Were there any issues in any of the 10 parks? Did you have to negotiate with the forest industry? If so, what was their attitude?

on s'attendre, du point de vue financier, pour ce qui est des éléments rattachés à ce projet de loi?

M. Campbell : Il y a deux réponses à cette question. Pour les plus petites îles qui sont rattachées aux parcs déjà établis, il n'y a pas vraiment de grand coût. C'est donc difficile à déterminer. On subit plus de pression de chacun des parcs pour obtenir plus de terrain à gérer.

Pour ce qui est des autres grands parcs, il serait probablement préférable qu'on vous envoie une réponse par écrit, pour s'assurer que nous avons les chiffres exacts.

Le sénateur Gignac : D'accord. Comment est-ce que cela fonctionne? Je comprends que la marche à suivre et les facteurs à considérer varient d'un parc à l'autre. J'essaie de comprendre comment on détermine ce que vous devez protéger et les différents critères sur lesquels vous vous appuyez. Ces critères varient-ils d'un parc à l'autre?

Vous avez expliqué ce qui en est pour les îles de Mingan. On parle surtout de deux grands parcs, soit celui des Territoires du Nord-Ouest, le parc national Tuktut Nogait et celui de la Saskatchewan. Qu'est-ce qui vous a amenés à agrandir de façon considérable ces deux parcs? Quelles sont les raisons?

Pouvez-vous nous donner des précisions?

M. Campbell : Comme Mme Cunningham l'a mentionné, une série d'études ont mené à cette décision. Nous avons, à Parcs Canada, un plan pour l'établissement des différents parcs et l'acquisition de terrains et de différents écosystèmes partout au pays. On a donc des façons de créer des parcs représentatifs dans les différentes régions écologiques du Canada. C'est la façon de déterminer notre priorité pour établir les différents parcs et aires marines.

Pour ce qui est de la taille des différents lieux, nous voulons nous assurer que nous avons un certain niveau d'intégrité écologique. Le but de la création de parcs nationaux est d'assurer la durabilité écologique des aires marines. C'est l'objectif des aires protégées de Parcs Canada, et il s'agit aussi d'avoir une superficie assez vaste pour s'assurer qu'on dispose de vrais processus écologiques dans le parc.

Le sénateur Gignac : Je vais maintenant mettre mon chapeau d'ex-ministre du Développement économique du Québec et de responsable du Plan Nord. On a dû élargir les aires protégées et les négociations ont été un peu plus costaudes avec l'industrie forestière.

Est-ce que, dans l'un des 10 parcs il y a eu des enjeux? Avez-vous eu à négocier avec l'industrie forestière? Dans l'affirmative, quelle a été son attitude?

Mr. Campbell: As far as the forest industry is concerned, since most of the discussion is about Northern Canada, it's not an issue. We consult extensively with the fishing industry, for example, and the transportation industry, in some cases as well.

As I said in my answers to Senator MacDonald's questions, we always conduct this type of consultation with various groups of people, industries and other stakeholders who are next to the parks.

Senator Gignac: Thank you.

[English]

Senator Sorensen: Thank you for being here today. It's much appreciated. As you know, I have much respect for Parks Canada, and I applaud all the processes you so diligently go through, which, of course, take time. It's very exciting that this bill is actually before us, because I know these things take an extraordinary amount of time.

Following up on my colleague's question about cost, I always like to ask about value. That may be my mayor's hat that I'm putting on.

I think the environmental value is obvious to people on this bill, but I'm curious to know: Do national park expansions like these — which is different than the national parks I'm perhaps familiar with — bring these benefits to the local economies in their respective regions?

Ms. Cunningham: Thank you for the question.

As you know, coming from Banff National Park, you see a significant number of tourists every year. The tourism economy is certainly one way in which Parks Canada contributes to the gross domestic product. All of these in some shape or form contribute to local economies. They create jobs. The infrastructure is a capital investment over time, both in terms of maintenance and capital infrastructure — the engagement of the private sector, for instance. Our land claims negotiations with Indigenous communities ensure employment, ensure access in some cases and generate some small-scale tourism offers, even in our northern parks where Indigenous partners are often providing logistical support or various types of touring opportunities to engage the public.

In terms of some statistics, across the country, Parks Canada is a renowned tourism operator, welcoming close to 25 million visitors per year. In many of our places, our national parks are iconic. The Parks Canada brand is a strong one. It is a recognized

M. Campbell : Pour ce qui est de l'industrie forestière, étant donné que la plupart des discussions concernent le nord du Canada, ce n'est pas un enjeu. Nous menons de grandes consultations auprès de l'industrie de la pêche, par exemple, et de l'industrie du transport, dans certains cas aussi.

Comme je l'ai dit dans mes réponses aux questions du sénateur MacDonald, nous menons toujours ce type de consultation auprès de divers groupes de personnes, d'industries et d'autres acteurs qui se trouvent à côté des parcs.

Le sénateur Gignac : Merci.

[Traduction]

La sénatrice Sorensen : Je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui. Je vous en suis très reconnaissante. Comme vous les savez, j'ai beaucoup de respect pour votre organisation et j'approuve tous les processus que vous effectuez avec une grande diligence et qui, bien entendu, prennent du temps. Je suis très enthousiaste que nous soyons saisis de ce projet de loi, car je sais que ces initiatives exigent énormément de temps.

Pour reprendre le thème des coûts abordé par mon collègue, je dirai que j'aime toujours me renseigner sur la valeur. J'imagine que je me remets dans ma peau de mairesse.

Je crois que la valeur écologique saute aux yeux des intervenants impliqués dans ce projet de loi, mais je suis curieuse de savoir ceci : les agrandissements de parcs nationaux comme ceux qui nous occupent — qui sont différents des parcs nationaux que je connais mieux — engendrent-ils des retombées économiques dans leurs régions respectives?

Mme Cunningham : Je vous remercie de la question.

Vous qui venez de la région du parc national de Banff, vous voyez un grand nombre de touristes chaque année. Il est certain que Parcs Canada contribue au produit intérieur brut notamment grâce à l'économie touristique. Tous les parcs contribuent d'une façon ou d'une autre aux économies locales. Ils créent des emplois. Les infrastructures représentent un investissement en capitaux au fil du temps, tant sur le plan de l'entretien que des immobilisations — il faut recourir au secteur privé, par exemple. Nos négociations de revendications territoriales avec les communautés autochtones engendrent des emplois, garantissent un accès dans certains cas et créent des offres touristiques à petite échelle, même dans nos parcs dans le Nord : nos partenaires autochtones y offrent souvent du soutien logistique ou différentes attractions touristiques pour mobiliser la population.

Les statistiques nationales montrent que Parcs Canada est un exploitant touristique renommé qui accueille près de 25 millions de visiteurs chaque année. Dans bien des régions, nos parcs nationaux sont emblématiques. L'image de marque de notre

park system and world-renowned in that regard, and we're seen as a park system that's second to none.

That does, in many cases — for example, in our national urban park program — create an environment where partners do want to see Parks Canada's presence. They do want to see our investment, our promotional reach and our ability to continue to foster economic growth in communities.

An example is the infrastructure investments that we've done across the country over the last eight years — for instance, with over \$3 billion of infrastructure investment. Having come from Atlantic Canada myself, the private sector contribution to some of these places during the winter months, for instance, was significant. I had mayors come to me when I was in Prince Edward Island National Park and even in the waterways and express that they're seeing construction workers staying in tourism facilities in the winter because of the machinery around the infrastructure, development and economic spinoffs that are generated by that. Certainly from a municipal standpoint, Parks Canada does bring the contributions and ability for other partners to leverage that economic growth.

Mr. Campbell: As we see, there are two other pieces that I want to touch on. One is cultural continuity, of both traditional users and of local Indigenous groups being able to continue to have access, in perpetuity, in a lot of these areas. Tuktut Nogait National Park was a great example, in that the traditional harvest and the protection of caribou herds through that area are very important for the cultural continuity of the individuals that are there. It's hard to put that in straight economic terms, that cultural continuity, but certainly that's a large one.

The other one is ecosystem services. I don't have to tell you what the Colombia Icefield and the water it produces for the rest of the country out of your area. But some of the others, the large peat areas absorbing large amounts of carbon in two of the parks being created here, again would be massive as far as carbon sinks. Our ability, as Canada, to continue to have natural carbon stores and their value to our economy and health, is difficult to exactly quantify. Certainly, there are many models out there that try to do that. I don't have that exact answer today from the quantification of those ecological services for these particular areas.

Senator Sorensen: I can tell you the value is greater than the cost.

Changing gears, this is for my education. In general, Parks Canada allows Indigenous communities to engage in traditional hunting and harvesting activities in its places, in some of its places. How will that relate to these newly protected lands we

organisation est percutante. Notre réseau est reconnu à l'échelle planétaire, et on dit de lui qu'il est sans pareil.

Étant donné notre réputation, bien souvent — par exemple, dans notre programme de parcs urbains nationaux —, les partenaires veulent voir la présence de Parcs Canada dans leurs milieux. Ils veulent voir nos investissements, nos efforts promotionnels et notre capacité à continuer à favoriser l'essor économique dans les communautés.

Je peux vous donner l'exemple des investissements en infrastructures que nous avons effectués au pays au cours des huit dernières années, qui s'élevaient à plus de 3 milliards de dollars. Comme je viens moi-même du Canada atlantique, je peux dire que l'apport du secteur privé dans certains des parcs de la région pendant l'hiver était considérable. Des maires m'ont dit, alors que j'étais au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard et que je m'occupais même des cours d'eau, que des travailleurs de la construction restent dans les infrastructures touristiques en hiver étant donné toutes les activités entourant les infrastructures et le développement, ainsi que les retombées économiques qui en découlent. À l'échelon municipal, il ne fait aucun doute que Parcs Canada apporte des contributions et crée des possibilités pour que d'autres partenaires tirent parti de cette croissance économique.

M. Campbell : J'aimerais aborder deux autres aspects. L'autre d'entre eux est la continuité culturelle, pour que les utilisateurs traditionnels et les groupes autochtones locaux continuent à avoir un accès à un grand nombre de ces sites à perpétuité. Le parc national Tuktut Nogait en est un excellent exemple, car la cueillette ancestrale et la protection des troupeaux de caribous dans cette aire importent grandement pour la continuité culturelle des résidents de la région. Il est difficile de traduire cette continuité culturelle en termes économiques clairs, mais c'est un facteur important.

L'autre aspect concerne les services écologiques. Je ne vous apprends rien en vous disant que le champ de glace Colombia, dans votre région, produit de l'eau pour le reste du pays. D'autres zones, comme les grandes tourbières qui absorbent d'importantes quantités de carbone dans deux des parcs qui seront créés, serviront de gigantesques puits de carbone. La capacité du Canada de capter naturellement le carbone ainsi que la valeur qu'elle apporte à notre économie et notre santé sont difficiles à quantifier précisément. Différents modèles existent pour essayer de traduire ces bienfaits en chiffres. Je ne peux vous donner ce chiffre aujourd'hui qui quantifierait les services écologiques dans les aires en question.

La sénatrice Sorensen : Je peux vous dire que la valeur dépasse les coûts.

Je change de sujet pour que vous m'éclairiez. Généralement, Parcs Canada permet aux communautés autochtones de se livrer à la chasse et à la cueillette traditionnelles dans certains de ses sites. Comment cela se traduira-t-il dans les terres nouvellement

are talking about now? Also for my benefit, can you explain the concept of traditional land users and what rights they have or will have?

Mr. Campbell: The term traditional land users is used extensively now when we are making agreements with provinces and territories. I'll use the Labrador example with the Mealy Mountains National Park Reserve. In that area, the NunatuKavut, which still does not have section 35 rights, are still considered traditional users of the land. There are parameters published around that. I will have to look them up in my notes to remember. There are, essentially, 50 families that come within 10 kilometres. There are a number of factors going into that to establish that part of the community. They would not be considered within the Indigenous group but are traditional users of the land.

There are some other examples where provinces or territories or through, for instance, the Nunavut claims agreement that other traditional users of that land — traditional fishers who may not be part of the Inuit community — would also have use and some harvesting rights. That's all through negotiation. That's really how it happens, through section 35 of the Constitution, those are established rights for Indigenous peoples. We do benefit agreements. In this case, we sort of walked through those between Ms. Cunningham and myself in response. Those would be how those traditional rights are managed.

Parks that were established before 1982, there are sometimes rights and recognition agreements that we are negotiating with Indigenous peoples across the country. Those would re-establish rights. Or we can do it through a superintendent's order. I'm sure some of you, yourself, senator, are following this through the Alberta news that has come out recently around a hunt that took place. It was to be ceremonial, around an Indigenous treaty between the Stoney and the Simpcw. They wanted a traditional hunt within Jasper. It was done under a superintendent's order.

There are lots of mechanisms. If it were pre-1982, the parks of Prince Edward Island would have a different set of rules than the newly established parks.

Senator Massicotte: I didn't have a question but then you referred to carbon sinks and you made a comment how significant that is.

The reason I raised my hand is that, in the last four or five months, I thought the sciences had basically woken us to these not necessarily being very good sinks. With the roots and forest fires, increasingly studies indicate it is the opposite. There will be more CO₂ released in the air despite the density of the forest than will be saved. Is that accurate?

protégées dont il est question aujourd'hui? Aussi, pour ma propre gouverne, pouvez-vous expliquer le concept d'utilisateur traditionnel des terres et me dire quels droits ils ont ou auront?

M. Campbell : Le terme « utilisateur traditionnel des terres » revient constamment de nos jours lorsque nous concluons des ententes avec les provinces et les territoires. Prenons l'exemple de la réserve à vocation de parc national des Monts Mealy, au Labrador. Dans cette région, les NunatuKavut, qui n'ont toujours pas de droits en vertu de l'article 35, sont toujours considérés comme des utilisateurs traditionnels des terres. Des paramètres définissant cette notion sont publiés. Je vais devoir les retrouver dans mes notes pour m'en souvenir. Il y a essentiellement 50 familles qui viennent d'un rayon de 10 kilomètres. Différents facteurs sont pris en considération pour définir ce groupe dans la communauté. Ce groupe n'est pas autochtone, mais il est composé d'utilisateurs traditionnels des terres.

Il existe d'autres exemples d'utilisateurs traditionnels des terres dans des provinces ou des territoires ou, notamment, en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut — comme des pêcheurs traditionnels qui ne sont pas Inuits — qui jouissent de droits sur l'utilisation et sur la cueillette. Tout se décide par négociation. La décision d'établir les droits des Autochtones se prend vraiment au moyen de l'article 35 de la Constitution. Nous concluons des ententes sur les répercussions, dont Mme Cunningham et moi avons déjà parlé dans nos réponses. Voilà comment les droits traditionnels sont établis.

Dans les parcs créés avant 1982, il arrive qu'il y ait des droits et des ententes de reconnaissance que nous négocions avec les peuples autochtones partout au pays, ce qui permet de rétablir des droits. On peut aussi s'y prendre au moyen d'un avis du directeur. Je suis certain que certains d'entre vous, y compris vous, madame la sénatrice, suivez un dossier dans les médias albertains au sujet d'une chasse récente. C'était une chasse cérémoniale, fondée sur un traité autochtone entre la nation Stoney et la nation Simpcw. Ils voulaient se livrer à une chasse ancestrale à Jasper. L'activité a été permise grâce à un avis du directeur.

Il existe de nombreux mécanismes. Les parcs créés avant 1982 à l'Île-du-Prince-Édouard ont des règles différentes des parcs plus récents.

Le sénateur Massicotte : Je n'avais pas de question, jusqu'à ce que vous mentionniez les puits de carbone et leur grande importance.

J'ai levé la main parce que je croyais que, au cours des quatre ou cinq derniers mois, la science nous avait révélé que ces puits ne sont pas nécessairement bénéfiques. À la suite des incendies de racines et de forêts, les études révèlent de plus en plus qu'ils sont néfastes. La quantité de CO₂ libérée dans l'atmosphère — malgré la densité de la forêt — sera plus importante que la quantité captée. Est-ce exact?

Mr. Campbell: I won't argue the science, today. One of the pieces, if you look at permafrost and muskeg and large wetland areas, in fact, they don't have the same impact. Fire obviously doesn't have the same impact on them. Warming has an impact on them, so the release through warming will have an impact on how much carbon they can continue to capture.

That being said, the larger the undisturbed area you have the greater the chance that carbon continues to be captured and not released. From that perspective, from an ecological processes perspective, that's more what I am discussing.

[Translation]

Senator Miville-Dechêne: I'd like to follow up on Senator Sorensen's point about the use of these national parks when they're shared and when there's cohabitation between non-Indigenous and Indigenous communities. I'm thinking, of course, of the new park in Labrador.

In British Columbia, there was the example of an Indigenous community that had historical and territorial rights to Joffre Lakes Park, which is a very popular tourist destination. An accommodation was made to close the park at the time of traditional gathering activities and certain celebrations.

Is there also a possibility, as part of your agreements with Indigenous communities, of closing the park entirely or partially? How does this fit in?

Mr. Campbell: Of course, there are places all across Canada in parks where Indigenous groups can have a restriction, in an area of a certain size, in order to maintain a level of protection that is spiritually necessary for them.

[English]

Although referred to broadly as a housekeeping item, the change in the naming of Gwaii Haanas National Park Reserve to include the Haida heritage, that is the way the Haida have referred to the area since pre-inception of what we consider a national park. The word park doesn't work for the Haida Nation. An important change is being made to recognize the fact that there is a spiritual connection to the land element of that park. That is why the Haida have asked us to move forward with the dual name change for that area. Within Gwaii Haanas, there are a number of areas that are restricted to only the Haida Nation because they have such spiritual meaning. They are areas containing the remains and spirits of their relatives. In those areas, yes, there are restrictions, and they are applied in two different ways. In the same way as an ecological restriction, they can be put in under broader pieces within the legislation, but

M. Campbell : Je ne me prononcerai pas sur la science aujourd'hui. On sait notamment que le pergélisol, les fondrières de mousse et les vastes milieux humides n'ont pas le même effet. Les incendies n'ont évidemment pas le même effet sur eux. Le réchauffement a un effet sur eux, alors l'émanation de carbone causée par le réchauffement aura une incidence sur la quantité de carbone que ces espaces pourront continuer à capter.

Cela dit, plus les zones non perturbées sont vastes, plus il est probable que le carbone continue d'être capté et ne soit pas libéré. Je prenais donc plutôt l'angle des processus écologiques.

[Français]

La sénatrice Miville-Dechêne : J'aimerais poursuivre sur la lancée de la sénatrice Sorensen au sujet de l'utilisation de ces parcs nationaux quand ils sont partagés et quand il y a une cohabitation entre les allochtones et les communautés autochtones. Je pense, évidemment, au nouveau parc du Labrador.

En Colombie-Britannique, il y a eu l'exemple d'une communauté autochtone qui avait des droits historiques et territoriaux au parc Joffre Lakes — qui est un endroit hautement touristique. On a fait un accommodement pour fermer le parc au moment des activités de cueillette traditionnelle et de certaines célébrations.

Est-ce que, dans le cadre de vos accords avec les communautés autochtones, il y a aussi une possibilité de fermer entièrement ou partiellement le parc? Comment cela s'articule-t-il?

M. Campbell : Évidemment, il y a des lieux, partout au Canada, dans des parcs, où les groupes autochtones peuvent bénéficier d'une restriction, dans une zone d'une certaine superficie, afin de conserver un niveau de protection qui leur est nécessaire sur le plan spirituel.

[Traduction]

Même si l'on en parle en général comme d'un détail administratif, le changement de nom de la réserve à vocation de parc national Gwaii Haanas inclut le patrimoine haïda, et c'est ainsi que les Haïdas avaient nommé la région avant même la création de ce que nous considérons comme un parc national. Le mot « parc » ne fonctionne pas pour la nation haïda. Un changement important est fait pour reconnaître le lien spirituel qui unit ce peuple aux terres du parc. C'est pourquoi les Haïdas nous ont demandé de procéder au double changement de nom pour cette région. Dans le Gwaii Haanas, des zones sont réservées exclusivement à la nation haïda, en raison de leur forte signification spirituelle. Ces zones contiennent les restes et les esprits de leurs ancêtres. Ces zones font donc bien l'objet de restrictions, qui s'appliquent de deux manières. Comme une restriction écologique, ces restrictions peuvent être inscrites dans

they're put in through the management plan zoning that I had talked about before, or they can be put in under a superintendent's order when a superintendent says that in this area there is restricted access.

Senator Miville-Dechêne: I understand your answer, but my question was more specific. In those agreements, do you have space to close the whole park, or are you doing it in specific places where there are sacred customs? I would like to know how those agreements are shaped or if they are shaped according to the evolution of the situation. I know that in British Columbia, the event I am referring to was complicated because the whole park was closed.

Mr. Campbell: I should never say "never," but I can't foresee a time where we would have the closure of an entire park for a cultural reason. That goes against the overarching mandate of what a national park or a national marine conservation area would be. Today, it is principally done by zone and cultural zones.

Senator Miville-Dechêne: Thank you.

Senator McCallum: I would like to go back to the traditional land users and that definition, because the ones that are in there are all individuals who have been born or adopted into that area. But we have the NunatuKavut Community Council, which is a group, and they don't have section 35 rights established yet. Is it common practice that you negotiate with people that are trying to establish — because this is creating controversy in the Indigenous community. Is it common practice that you do that? Where are the section 35 rights holders? Because I don't see them listed here, and there would have to be some.

Mr. Campbell: There are two section 35 rights holders, as I said, the Innu and the Nunatsiavut. NunatuKavut was part of the establishment agreement that we have with Newfoundland and Labrador, that they establish that as another group whom we have a shared understanding agreement with. That was part of the agreement of the transfer of the lands from the province to Parks Canada. They established that as a group.

We have groups asserting section 35 rights in other areas of the country, and we continue to work with those groups that have asserted rights until such time as Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada determines it through their processes of rights determination. Parks Canada never does rights determination. If you are in the process with Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada, we would have agreements with those groups that are doing that assertion of rights.

Senator McCallum: Is there contention between the right holders versus the — ?

Mr. Campbell: Yes.

de plus vastes instruments législatifs, mais elles font partie du zonage du plan de gestion dont j'ai parlé, ou elles peuvent être intégrées à l'ordre du directeur si ce dernier détermine que la zone doit être restreinte.

La sénatrice Miville-Dechêne : Je comprends votre réponse, mais ma question était plus pointue. Selon ces accords, avez-vous le pouvoir de fermer tout le parc, ou fermez-vous seulement des zones précises où se pratiquent des traditions sacrées? J'aimerais savoir comment ces accords sont structurés et s'ils évoluent selon la situation. Je sais qu'en Colombie-Britannique, l'événement dont je parle a compliqué les choses, parce que tout le parc a été fermé.

M. Campbell : Il ne faut jamais dire « jamais », mais je ne peux pas imaginer dans quelles circonstances nous fermerions tout un parc pour des raisons culturelles. Cela va à l'encontre de la vocation d'un parc national ou d'une aire marine nationale de conservation. De nos jours, nous fonctionnons principalement par zones et par zones culturelles.

La sénatrice Miville-Dechêne : Je vous remercie.

La sénatrice McCallum : J'aimerais revenir aux utilisateurs traditionnels des terres et à la définition qui en est donnée, parce que ceux qu'on trouve là sont tous des gens qui sont nés ou qui ont été adoptés dans cette région. Il y a aussi le NunatuKavut Community Council, qui n'a pas encore de droits en vertu de l'article 35. Est-il pratique courante de négocier avec des gens qui tentent d'établir leurs droits, parce que cela fait controverse chez les Autochtones? Est-ce pratique courante pour vous de travailler de la sorte? Où se situent les titulaires de droits issus de l'article 35? Parce que je ne les vois pas dans la liste ici, et il y en a sûrement.

M. Campbell : Je répète qu'il y a deux groupes titulaires de droits en vertu de l'article 35, les Innus et les Inuits du Nunatsiavut. Les gens du NunatuKavut faisaient partie de notre entente d'établissement avec Terre-Neuve-et-Labrador, c'est un autre groupe avec lequel nous avons un accord. C'était prévu dans l'entente de transfert des terres de la province à Parcs Canada, c'est un groupe reconnu dans le cadre de cette entente.

D'autres groupes revendiquent leurs droits en vertu de l'article 35 dans d'autres régions du pays, et nous continuons à travailler avec eux jusqu'à ce que Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada détermine ce qu'il en est au moyen de ses processus de détermination des droits. À Parcs Canada, nous ne déterminons jamais des droits. Si des groupes sont en processus de revendication de leurs droits avec Relations Couronne-Autochtones, nous avons des ententes avec eux.

La sénatrice McCallum : Y a-t-il des désaccords entre les titulaires de droits et...

M. Campbell : Oui, il y en a.

Senator McCallum: I want to go back to the question of biodiversity. In the two sections of the bill under “protection of natural environment,” you have two different definitions. One is under the Canada National Parks Act, and the other one is the Rouge National Urban Park Act. Those are different, yet there is nothing in there to look at biodiversity and the ecosystem. Could you explain the difference?

Mr. Campbell: Yes, so the definition of “ecological integrity” within the national park includes biodiversity, how we look at all of the ecological processes within a national park, within the national urban park, and specifically why the national urban park had its own specific legislation. It is a different standard that you can apply to a national urban park, as you have city streets running through it. In the case of Rouge National Urban Park, you have the two busiest highways in the country that run through the middle of it. In those cases, we needed to create a different standard for the Rouge National Urban Park than exists for all the other national parks.

Senator McCallum: When we look at the protection of the natural environment — I’m thinking of zebra mussels and blue-green algae — do you have that occurring in any of the national parks?

Mr. Campbell: Yes, we do. Thank you for the question. When we went back to environmental DNA monitoring, that was one way we determined that. We do monitoring in Clear Lake in Riding Mountain National Park, and we have a program to try to reduce the risk of zebra mussels, although in an area where the infestation continues to grow, we may be fighting a battle that is hard to win. We keep at it because of the fact that zebra mussels change the ecology of lakes substantially. I mentioned whirling disease before.

In those cases, if there is a process to remove that invasive species, we will take the actions required to remove that invasive species. We do that with wild boar across the West. We have to take aggressive measures to make sure there is not an establishment of wild boar within national urban parks as well. There are a lot of invasive species. We saw woolly hemlock in the news this week — which is why I’m mentioning it — but we have a large number of invasive species that we continue to work on across the country.

Senator McCallum: Can you comment on the blue-green algae?

Mr. Campbell: I think I would start to get myself into trouble with blue-green algae without having one of our environmental scientists beside me, so I won’t go too deep into that today.

La sénatrice McCallum : Je veux revenir à la biodiversité. Dans les deux articles du projet de loi intitulés « Protection de l’environnement », il y a deux définitions différentes. L’une est tirée de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, et l’autre dans la Loi sur le parc urbain national de la Rouge. Ces définitions sont différentes, et pourtant rien ne précise qu’il faut surveiller la biodiversité et les écosystèmes. Pourriez-vous expliquer cette différence?

M. Campbell : Oui, la définition « d’intégrité écologique » dans le parc national tient compte de la biodiversité, de notre façon d’examiner tous les processus écologiques dans un parc national, dans le parc urbain national et plus précisément, de la raison pourquoi le parc urbain national jouit de sa propre loi. Nous appliquons une norme différente pour un parc urbain national, car des rues le sillonnent. Dans le cas du parc urbain national de la Rouge, les deux autoroutes les plus achalandées du pays passent directement au milieu. C’est pourquoi nous devons créer une norme différente pour le parc urbain national de la Rouge, comparativement à celles de tous les autres parcs nationaux.

La sénatrice McCallum : Quand on parle de protection de l’environnement, je pense aux moules zébrées et aux algues bleues. Observez-vous ce genre de problèmes dans les parcs nationaux?

M. Campbell : Oui. Je vous remercie de la question. Nous avons recommencé à surveiller l’ADN environnemental, ce qui nous a permis d’en faire le constat. Nous surveillons le lac Clear, dans le parc national du Mont-Riding. Nous avons un programme pour tenter de réduire le risque d’infestation de moules zébrées, quoique ce soit dans une région où l’infestation continue de croître. La lutte pourrait s’avérer difficile à gagner. Nous perdurons dans nos efforts, car les moules zébrées peuvent considérablement changer l’écologie des lacs. J’ai déjà parlé du tournis des truites.

En pareil cas, s’il y a des mesures à prendre pour retirer les espèces envahissantes, nous allons les prendre. Nous le faisons dans le cas du sanglier dans l’Ouest. Nous devons prendre des mesures draconiennes pour nous assurer que les sangliers ne s’établissent pas dans les parcs urbains nationaux non plus. Il existe beaucoup d’espèces envahissantes. On a entendu parler du puceron lanigère de la pruche aux nouvelles cette semaine — c’est pourquoi j’en parle —, mais nous continuons de lutter contre un grand nombre d’espèces envahissantes à l’échelle du pays.

La sénatrice McCallum : Pouvez-vous faire un commentaire sur les algues bleues?

M. Campbell : Je pense que je me mettrais dans le pétrin si je commençais à parler des algues bleues sans la présence d’un de nos scientifiques environnementaux. Alors je vais éviter d’approfondir le sujet aujourd’hui.

Senator McCallum: In the act, under explanatory notes, clause 2, it says “the use, transportation and temporary storage of pesticides and other toxic substances.” What is that about?

Mr. Campbell: Perhaps as we walk through the clause-by-clause later, we can specifically address that question. Coming up with it today may be difficult, but we are happy to respond either in writing or during clause-by-clause.

The Chair: This is with respect to offences. There are amendments to the Canada National Parks Act, with similar amendments also proposed to section 17 of the Rouge National Urban Park Act.

Mr. Campbell: I’m there now. Those deal specifically with the dumping of toxins and other elements within the park, and we wanted to have a stronger regime and fines because we are seeing dumping within the Rouge National Urban Park. We all foresaw that it might become a problem, and, in fact, it has become a problem, and this is one of the deterring factors. So, we put in which toxins would be regulated separately within the regulations. It’s under the act, and it’s in the regulations.

The Chair: Why? What happened to prompt you to put that in?

Mr. Campbell: In the Rouge National Urban Park, we have seen over time a number of individuals who have dumped everything from trash to pets they no longer want to hazardous chemicals. Since there are so many different places within the park that you can do that, we wanted to have a stronger regulatory regime so that when individuals do that — in this case, with toxins — we could come back with a stronger set of regulations to make it easier for the courts or us to charge people with summary convictions.

The Chair: Thank you.

Senator Miville-Dechêne: Is it possible to have a written summary of what you are doing in terms of preparing for climate change and protecting biodiversity in the Mingan Archipelago National Park Reserve? Does that exist? I know you gave me two examples, but I would like it to be a little more fleshed out.

Mr. Campbell: We can absolutely provide that, chair.

Senator Miville-Dechêne: An explanation.

Mr. Campbell: We can certainly send the management plan and monitoring reports.

La sénatrice McCallum : Dans la loi, à l’article 2, sous « Notes explicatives », il est écrit : « l’utilisation, le transport et l’entreposage temporaire des produits antiparasitaires et autres matières toxiques ». Qu’est-ce que cela signifie?

M. Campbell : Nous pourrions peut-être répondre à cette question durant l’étude article par article que nous ferons plus tard. Il pourrait m’être difficile de vous répondre aujourd’hui, mais nous vous répondrons avec plaisir par écrit ou durant l’étude article par article.

La présidente : Concernant les infractions, des modifications sont apportées à la Loi sur les parcs nationaux du Canada. Des modifications semblables sont aussi proposées à l’article 17 de la Loi sur le parc urbain national de la Rouge.

M. Campbell : Je m’y attarde justement. Ces changements portent plus précisément sur le déversement de toxines et d’autres éléments dans le parc. Nous voulions un régime et des amendes plus robustes, parce que nous constatons des déversements dans le parc urbain national de la Rouge. Nous avons tous prévu que ce puisse devenir un problème; c’est maintenant le cas, et notre régime est un facteur dissuasif. Nous avons donc créé une section spéciale pour régir certaines toxines de façon distincte dans la réglementation. C’est prévu dans la loi et dans la réglementation.

La présidente : Pourquoi avez-vous ajouté des amendes au cadre législatif?

M. Campbell : Dans le parc urbain national de la Rouge, nous avons vu au fil du temps des gens s’y débarrasser de tout, des déchets aux animaux domestiques dont ils ne veulent plus, en passant par les produits chimiques dangereux. Puisqu’il y a tant d’endroits où on peut le faire dans le parc, nous voulions un régime réglementaire robuste comprenant les toxines pour réagir en cas d’infraction et faciliter la tâche des tribunaux ou la nôtre d’imposer des amendes par procédure sommaire.

La présidente : Je vous remercie.

La sénatrice Miville-Dechêne : Serait-il possible d’avoir un résumé écrit de ce que vous faites en matière de préparation aux changements climatiques et de protection de la biodiversité dans la réserve de parc national de l’Archipel-de-Mingan? Avez-vous un tel résumé? Je sais que vous m’avez donné deux exemples, mais j’aimerais un document qui met de la chair autour de l’os.

M. Campbell : Nous pourrions vous fournir ce résumé sans problème, madame la présidente.

La sénatrice Miville-Dechêne : Je parle d’une explication.

M. Campbell : Nous pourrions vous envoyer le plan de gestion et les rapports de surveillance.

The Chair: If you could send that before November 23, we would appreciate it.

Mr. Campbell: They are both on the website, but we can certainly send the link.

The Chair: Senators, colleagues, we have exhausted the question period.

Senator McCallum: [Technical difficulties].

Mr. Campbell: Tilts would be a form of cabin, denoting a lean-to form of cabin — so that it is clear to people. It's a local term that is used.

The Chair: Colleagues, because we have time, I would like to take the opportunity to pass on some information. First, we decided at steering that we are going to request to continue our sittings on Tuesdays. It's not because we don't want to sit on Thursday; we want to, but we are going to request this because we have several pieces of legislation, and we have our studies to do.

The other point is that, as you will have noticed, the agenda varies because sometimes we have okays from the people we ask to come as witnesses, but sometimes we don't. So, we are trying to do the best we can with the people who accept our invitations.

The third point is that I have been contacted by the Commissioner of the Environment and Sustainable Development, whom our committee regularly invites, and he has referred to the four reports that he just tabled. He would like to come and present them to us, and get your feedback on the reports, but also on the job he does for us.

Senator Massicotte: I agree with the subject matter, it is appropriate. Is he taking somebody else's spot so that we're delaying legislation?

The Chair: What happens is that sometimes, as I was mentioning, witnesses do not agree to come on a specific date.

Senator Massicotte: At this point, given the knowledge you have, are we delaying anybody or any review?

The Chair: I don't think so.

Senator Massicotte: Then I think it is a good idea.

The Chair: The condition is that we don't delay the work we have. If time doesn't permit, it will be next year. But we will still invite him.

La présidente : Nous vous serions reconnaissants d'envoyer le tout avant le 23 novembre.

M. Campbell : Tout cela se trouve sur le site Web, mais nous pouvons bien sûr vous envoyer le lien.

La présidente : Honorables sénateurs, chers collègues, nous avons épuisé les questions pour cette période-ci.

La sénatrice McCallum : [Difficultés techniques].

M. Campbell : Les abris ou « *tilts* » sont une forme de cabane en appentis, pour que tous comprennent bien de quoi il s'agit. Il s'agit d'un mot employé localement.

La présidente : Chers collègues, puisque nous en avons le temps, je profite de l'occasion pour vous transmettre un peu d'information. Tout d'abord, nous avons décidé au comité directeur de demander de continuer à siéger les mardis. Ce n'est pas que nous ne voulons pas siéger les jeudis; nous le voulons, mais nous allons faire cette demande, parce que nous devons examiner plusieurs projets de loi et que nous avons des études à mener.

Par ailleurs, comme vous l'aurez remarqué, l'ordre du jour peut varier, parce que les gens que nous invitons à témoigner ne peuvent pas toujours venir. Alors nous faisons de notre mieux avec les gens qui acceptent notre invitation.

De plus, le commissaire à l'environnement et au développement durable, que nous invitons souvent au comité, a pris contact avec moi et m'a parlé des quatre rapports qu'il vient de déposer. Il aimerait venir nous les présenter et obtenir notre opinion sur eux, mais aussi sur le travail qu'il fait pour nous.

Le sénateur Massicotte : Je suis d'accord avec cette proposition, qui me paraît appropriée. Cependant, le commissaire prend-il la place de quelqu'un d'autre, devrions-nous ainsi retarder l'étude d'un projet de loi?

La présidente : Comme je l'ai mentionné, il y a des témoins qui déclinent notre invitation à venir à une date précise.

Le sénateur Massicotte : Compte tenu des informations que nous avons jusqu'à présent, est-ce que cela va retarder un témoignage ou une étude?

La présidente : Je ne le pense pas.

Le sénateur Massicotte : Dans ce cas, je pense que c'est une bonne idée.

La présidente : Nous allons l'inviter, à condition de ne pas retarder le travail que nous avons à faire. Si nous n'avons pas le temps, le commissaire pourra témoigner l'an prochain, mais nous allons quand même l'inviter.

With that, thank you so much. I will adjourn the meeting.
Thank you.

(The committee adjourned.)

Sur ce, je vous remercie beaucoup. Je déclare la séance levée.

(La séance est levée.)
